Numéro 40
10e anniversaire

Grâce Hollogne

Meilleurs voeux 2010

La crèche «Les Petits Pachas»

Le service de cohésion sociale

Le village de la Province

Retrouvez nous sur internet : www.grace-hollogne.be

Les Alouettes II quittent Bierset

Grâce Hollogne
4e trimestre 2009

Editorial

En cette fin d'année 2009, j'ai peine à imaginer que je suis, grâce à votre soutien, mandataire communal depuis 27 ans et votre bourgmestre depuis le 1er janvier 1995. Après 15 ans de mayorat et malgré toutes les difficultés et les obstacles rencontrés durant cette période, j'ai le sentiment que ma disponibilité, ma volonté d'être au service de la population ainsi que mon attachement indéfectible à notre commune ne sont aucunement entamés.

Alors que tous les indicateurs économiques permettaient de croire à un futur particulièrement prometteur pour notre commune, le déclenchement de la crise économique et financière est venu, en quelques mois, bousculer tous les pronostics établis.

Si depuis le début de l'été quelques signes de reprise apparaissent, le marché de l'emploi continue de subir les effets de la crise économique.

A l'heure actuelle, bon nombre de nos concitoyens ressentent tous les résultats négatifs engendrés par la situation actuelle et certains autres appréhendent avec crainte d'aborder les premiers mois de 2010. Malgré le climat économique morose actuel, nous devons garder confiance. En effet, notre commune détient indéniablement différents atouts qui doivent nous permettre de relever les défis de demain et de nous forger un avenir enviable.

Pour ce qui est du moment présent, je vous engage à respecter la trêve des confiseurs et à mettre à profit les fêtes de Noël et de Nouvel An afin de recharger vos accus, de vous ressourcer en famille et ainsi laisser de côté les problèmes qui nous assaillent au quotidien.

C'est en mon nom et au nom de tous les membres du Conseil communal et du C.P.A.S. que je vous souhaite ainsi qu'à l'ensemble de vos proches une excellente année 2010.

Bonnes fêtes à tous… avec prudence et modération surtout, si vous êtes amenés à prendre le volant.

Votre dévoué,
Maurice MOTTARD,
Bourgmestre.

SOMMAIRE

Anniversaire P. 3
10 bougies pour votre magazine

Hommages P. 4
Ronie De Brouwer
et Marcel Stiller nous ont quittés

Petite enfance P. 5
La crèche « Les Petits Pachas »

Formation professionnelle P. 6
Nouvelles installations
de la Régie des Quartiers

Sécurité P. 6
Non aux alarmes intempestives !

Évènement P. 7
Le village de la Province

Social P. 8
Maison'Nette

Prévention P. 8
Un crédit ça peut être lourd

Cohésion sociale P. 9
Nouveau service

Concert – Évènement P. 10
David Guetta

Actualité – Histoire P. 11
Les Alouettes II quittent Bierset

Économie P. 12
Euro-Diesel

4e trimestre 2009 · numéro 40
Magazine communal de Grâce-Hollogne

Editeur responsable :
Maurice Mottard, Bourgmestre
Rue de l'Hôtel Communal, 2
4460 Grâce-Hollogne

Conception et réalisation :
Administration communale de Grâce-Hollogne
Rue de l'Hôtel Communal, 2
4460 Grâce-Hollogne
Tél. 04 224 53 13 · Fax 04 231 38 10
E-mail : info@grace-hollogne.be
Site : www.grace-hollogne.be
Photos édito. : Michelle Delagrange

Ont collaboré à cette édition :
Mmes D. Davin, M. Delvaux,
P. Lenoir, D. Thomas
Mrs S. Beck, S. Napora, S. Kaspers
J.-P. Thyrion, S. Turiggrossa, J. Moors

Graphisme et impression :
Imprimerie Gérôme s.a.
Dépôt légal n°BD50398

Grâce Hollogne

Permanences organisées à l'initiative de Monsieur le Bourgmestre

- Mairie de Grâce : les 1er, 3e et 5e mercredis du mois, de 14 à 16 heures - Rue J. Heusdens, 24
- Mairie de Hollogne : les 2e et 4e vendredis du mois, de 10 à 12 heures - Rue de l'Hôtel Communal, 2 - * Bureaux fermés

JANVIER 2010

l	m	m	j	v	s	d
				*1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

FEVRIER 2010

l	m	m	j	v	s	d
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

MARS 2010

l	m	m	j	v	s	d
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Votre magazine communal souffle ses 10 bougies !

C'est en mars 2000 que notre trimestriel d'informations communales a vu le jour : 10 ans déjà et quelle évolution !

Couverture du 1er numéro

A l'origine du lancement de cette publication, se retrouve la volonté communale de lancer un support d'information au citoyen, conçu et réalisé par notre Agence de développement local. Si au départ l'accent était surtout mis sur l'aspect économique, il est vite apparu qu'il convenait aussi de traiter d'autres sujets dans les domaines sociaux, culturels, artistiques, historiques et patrimoniaux, sportifs, environnementaux, les événements marquants, etc. Les buts poursuivis étaient, d'une part, de montrer la vie de la commune dans toute sa diversité et, d'autre part, de renforcer le sentiment d'appartenance à celle-ci, que l'on soit originaire de Grâce-Berleur, de Hollogne-aux-Pierres, de Bierset, de Velroux ou de Horion-Hozémont.
Les premières chevilles ouvrières de notre publication trimestrielle sont à l'époque les employés de l'Agence de développement local, Pascal Cavelier et Jean-Paul Thyrion.
Au fur et à mesure, l'équipe de rédaction est adaptée en fonction des sujets traités; elle s'élargit aux agents de différents services communaux, mais aussi à des spécialistes extérieurs à l'administration qui acceptent de nous prêter leur plume au détour d'une page.

Avec la régularité d'un métronome, ce magazine – tiré à 10.000 exemplaires – est distribué à chaque ménage par les services de la Poste à la fin de chaque trimestre (en mars, juin, septembre et décembre). Il reprend aussi le calendrier des collectes des déchets, support très utile à la population. Les premiers numéros ne comptaient que 8 pages d'un papier ordinaire imprimé en bichromie. Le Collège communal a toujours opté pour un magazine indépendant ne contenant aucune publicité, spécificité qui lui vaut d'être collectionné par certains citoyens !
Durant les 6 premières années, à notre grande satisfaction, la réalisation graphique a été confiée à l'agence MEDIAGRAFIK de Christian Matriche. Celui-ci ayant choisi de donner une nouvelle orientation à sa carrière, dès 2007, c'est l'imprimerie Gérôme S.A. qui se charge à la fois du graphisme, de la mise en page et de l'impression. Notre publication s'est améliorée au fil du temps du point de vue qualitatif (quadrichromie sur papier couché satiné d'un beau grammage) et rédactionnel (12 pages + 4 pages de calendrier déchets dont les pages « environnement » et « énergie »).
En 2008, un nouveau logo, créé par le graphiste actuel, Nicolas Frankinet, marque de son style le magazine, ouvrant la voie à un design plus « tendance ». La publication reste en constante évolution et l'édition n°41 s'annonce avec quelques changements. Une touche humoristique est assurée grâce au concours du dessinateur caricaturiste local Jean-Marc Lismonde.
Depuis sa création, dans les 40 numéros publiés, 475 sujets différents ont été traités. Vu le dynamisme et l'évolution de notre commune, les sujets sont inépuisables, il reste donc du travail en perspective…
Tous les membres de l'équipe rédactionnelle vous souhaitent bonne lecture et vous remercient de votre fidélité.

D.D. et J-P.T.

L'équipe lors du lancement du magazine : P. Cavelier (à g.) et J-P. Thyrion (à dr.)

Pages intérieures en 2 couleurs

Décès de Ronie De Brouwer

Un artiste de grand talent et un vrai humaniste nous a quitté à l'âge de 84 ans, après une vie bien remplie.

Vision futuriste de l'aéroport de Bierset (coll. privée)

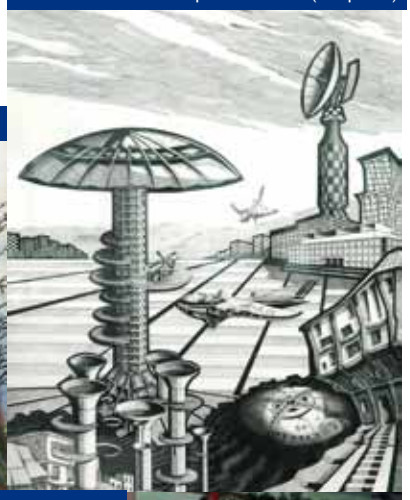

Le château de Grâce (coll. privée)

Avec sa femme Irmie à « La Cave » en 2005

Né le 29 mai 1925, à Gand, Ronie De Brouwer est décédé le 7 octobre 2009 près de son fils Max, à Bruxelles. Il s'était installé avec son épouse Irmgard (qu'il appelait affectueusement Irmie) depuis plus de 30 ans à Grâce-Hollogne, dans une maison de la rue des Peupliers.

Dessinateur, peintre, pyrographe, pyrosculpteur et spécialiste de la tôle repoussée, Ronie De Brouwer a développé avec bonheur toutes sortes de techniques du vaste domaine des arts graphiques. Les milieux spécialisés de l'art ont reconnu son talent. Ses expositions en Belgique et à l'étranger furent couronnées de succès *.

Très actif tout au long de son existence, il a donné des cours au P.A.C. (Présence et Action Culturelles) et à l'atelier créatif « La Cave », rue Tirogne à Hollogne.

Ronie a fait don à la Commune de Grâce-Hollogne de plusieurs de ses œuvres en tôle martelée, exécutées avec l'aide des artistes August Daems et Marcel Aerts. La pièce d'art qui est exposée dans la salle du Conseil communal (datée de 1988) représente notre blason et les écus des différents corps de métiers. Celle de la salle du Collège communal rappelle nos dix provinces au travers de leur blason respectif, le tout surmonté des armoiries du Royaume.

On retiendra de Ronie De Brouwer son sens de l'humain, son enthousiasme, son optimisme et l'importance primordiale qu'il accordait à la vraie amitié.

J-P.T.

* Un article sur Ronie De Brouwer a été publié dans le magazine communal « Grâce-Hollogne 2002 » n° 12, p. 11 et dans le n° 18, p. 4, en 2004.

Marcel Stiller

l'auteur de « En 40, j'avais 20 ans », nous a quitté en août dernier.

*Lèyî passé l'valet ! **

Né le 24 février 1920 à Coxyde, Marcel STILLER a vécu la majeure partie de son existence à Grâce-Berleur. Arrivé dans la commune en 1933, Marcel sera, dès 1939, milicien, incorporé au bataillon de Moto des Chasseurs Ardennais. Il participe à la campagne des 18 jours (entrée des troupes allemandes en Belgique le 10 mai 1940 jusqu'à la capitulation de l'armée belge, le 28). Le 25 mai 1940, alors que son bataillon avançait péniblement sur la ligne Ledegem-Menin, il est fait prisonnier de guerre n°1033 et est déporté au Stalag XA – XB. C'est alors le début d'une captivité qui durera 5 ans et qu'il relate, à l'attention de ses petits-enfants, dans « En 40, j'avais 20 ans ». Cette publication marque une transition dans le récit de guerre. En effet, pour la première fois, un homme s'est attaché à exposer, sobrement, le vécu quotidien d'un prisonnier. Marcel Stiller a ébranlé la vision traditionnelle de la guerre. A la liste de dates et d'évènements historiques, il répond par un témoignage humain, à la fois simple et sensible et traite de la souffrance, du mal du pays, de la complicité, de l'amitié…

A son retour de captivité, il sera engagé à Cockerill en qualité d'employé de bureau. Malgré son attachement à une jeune ouvreuse de cinéma rencontrée lors de sa détention et dont il perdit la trace à la suite d'un bombardement, il épouse, en 1946, Joséphine Remy et s'installe, quelques années plus tard, au 31 de la rue du Château. Ils auront un fils et trois petits-enfants.

En 1985, alors qu'il approche de la pension, il publiera l'émouvant récit qui le sortira de l'anonymat.

Marcel Stiller s'est éteint, à l'âge de 89 ans, le 11 août 2009 à Ans. Son ami Jean Moors, avec qui il avait pris l'habitude de prendre un verre le jour du marché place du Pérou nous dit de lui :

Sa vie de prisonnier de guerre et les rencontres qu'il y a faites, lui ont permis d'avoir un esprit ouvert. C'était un érudit et un authentique humaniste…

D.D.

* «Laissez passer le garçon» avait crié une brave dame qui s'était rendue compte qu'il était un prisonnier de guerre, après sa méprise sur son identité et l'avoir agressé, lors de son retour à Liège, le 25 mai 1945 (Marcel Stiller, *En mai 40, j'avais 20 ans*, Liège, 1985, p. 307).

Une nouvelle crèche vient d'ouvrir :

« Les Petits Pachas »

La nouvelle «Maison communale d'accueil de l'enfance» (M.C.A.E.) a été inaugurée, le 11 septembre 2009 par les autorités communales, en présence des membres du conseil d'administration et du personnel de l'A.S.B.L. « Le Village des Benjamins ».

Créée à l'initiative du « Village des Benjamins », la crèche « Les Petits Pachas » accueille des enfants de 3 mois à 3 ans dans les anciens bureaux de la « Maison heureuse », rue Voltaire, 22.
Ces locaux, complètement transformés et remis à neuf sont équipés de 12 lits afin d'héberger nos bambins.
Fonctionnelle et superbement équipée, la crèche offre un très joli cadre de vie aux « p'tits bouts d'chou ».
Ce projet, initié en juin 2008, s'est concrétisé par l'ouverture de la crèche le 2 juin 2009 et son inauguration officielle le 11 septembre dernier. Elle vient s'ajouter aux 28 lits de la crèche « Les Petits Cœurs », sise rue E. Renan. Ouverte pour les enfants dont les parents ont des horaires variables et flexibles, elle est victime de son succès : il y a déjà une longue liste d'attente. Le barème appliqué pour le payement de la journée de présence est imposé par la Communauté française et est basé sur les revenus du ménage. Un subside de fonctionnement est octroyé par l'O.N.E. (Office national de l'Enfance) et l'encadrement des enfants est assuré par des puéricultrices diplômées.
Depuis le début 2006, tous les membres de l'A.S.B.L. sont désignés par le Conseil communal, le S.E.T.C.A. qui avait participé à la fondation de l'association s'étant désengagé.

Lors de son discours inaugural, la Présidente, l'échevine Paule Martin a rappelé les objectifs et l'organisation du « Village des Benjamins ». *L'* A.S.B.L. *a pour finalité la promotion et l'organisation d'un accueil de qualité pour les enfants. Depuis décembre 1996, date de sa création, nous nous sommes attelés à améliorer et à affiner l'accueil des enfants en mettant sur pied des activités les plus variées sous l'égide de l'O.N.E.* Elle a ensuite remercié chaleureusement diverses associations et personnes en ces termes : *Cette réalisation n'aurait, sans nul doute, pu voir le jour sans l'appui du conseil d'administration de la S.L.G.H., de Mme Velazquez, sa Présidente, de M. Ponthir, son Directeur gérant et de M. Bierna, son Directeur technique ; sans le soutien financier de l'Administration communale, de l'aide de notre bourgmestre, M. Mottard, du service des travaux et du C.P.A.S. pour l'aspect logistique. C'est aussi le moment de remercier chaleureusement Mme Lemoine, Inspectrice O.N.E., pour son soutien permanent et ses précieux conseils.* Suivirent encore les remerciements appuyés adressés au personnel et encadrants du « Village » pour leurs efforts, leur dynamisme, leur ténacité et leur patience.

J-P.T.

Le discours de la Présidente

Coupure du ruban par M. le Bourgmestre

Une confortable chambre pour la sieste

Un joli espace ludique coloré

Coordonnées
Village des Benjamins a.s.b.l.
(maison mère)
Rue Renan, 30
4460 Grâce-Hollogne
de 6 à 20 heures
Tél. : 04 234 42 96
Fax : 04 234 47 32

Les Petits Pachas
Rue Voltaire, 22-24
4460 Grâce-Hollogne
de 7 à 18 heures.

Membres de l'A.S.B.L.
Présidente : Paule MARTIN
Vice-président : Marc LEDOUBLE
Gestionnaire : Fabio MICELI
Coordinatrices : Isabelle CASANI (0 - 3 ans) et Véronique SNYDERS (3 - 12 ans).

Nouvelles installations pour la

C'est le 15 septembre 2009 qu'a eu lieu l'inauguration des nouveaux locaux de la Régie, rue Grande.

Les anciens bureaux de la Société «Notre Logis» ayant été libérés, l'A.S.B.L. Régie des Quartiers a pris possession de ces espaces qui sont beaucoup mieux adaptés aux missions et travaux dévolus à l'A.S.B.L. que l'immeuble occupé antérieurement, rue des Pruniers. Dans les discours, il a été souligné l'admirable développement ainsi que l'importance et l'utilité reconnues des actions de l'A.S.B.L. Régie des Quartiers depuis sa création, il y a plus de 14 ans.
Ainsi, à côté des missions « classiques », trouvons-nous des activités diversifiées, initiées et mises sur pied par la Régie. Pour rappel, celles-ci se subdivisent en 2 groupes :

- l'insertion socioprofessionnelle et les préformations qui sont accessibles à tout demandeur d'emploi âgé de 18 ans ou plus. Les médiateurs sociaux accompagnent le stagiaire dans le développement de ses projets professionnels et/ou privés. Les encadrants techniques dispensent des cours théoriques et pratiques au stagiaire dans le cadre de la préformation choisie.

- la redynamisation des quartiers par l'organisation et le soutien d'activités visant à l'amélioration et à la convivialité de ceux-ci. Cela se traduit par l'ouverture d'un *Cyber Quartier* (totalement équipé de matériel informatique) ouvert aux enfants/étudiants et par la création du service *Form On Line*, formation en ligne dans divers domaines, accessible à tous (prioritairement aux demandeurs d'emplois).
La mise en place d'ateliers créatifs figure dans les projets à venir.

On peut assurément affirmer que les membres du conseil d'administration et du personnel de l'A.S.B.L. Régie des Quartiers de Grâce-Hollogne ne manquent pas d'idées et de dynamisme !

J-P.T.

Coordonnées
Régie des Quartiers A.S.B.L.
Rue Grande, 13 - 4460 Grâce-Hollogne
Tél. : 04 234 35 15 - Fax : 04 235 96 86
E-Mail : regiedesquartiers@grace-hollogne.be

Discours lors de l'inauguration

L'équipe des médiateurs sociaux, Saskia Szattelberger et Filippo Barillaro

La camionnette toute neuve et une partie des stagiaires

SECURITE

NON AUX ALARMES INTEMPESTIVES !

Déclarer votre système d'alarme sur www.police-on-web.be est une obligation depuis le 1er septembre 2009

Cette obligation s'inscrit dans le cadre de la réglementation relative aux alarmes anti-intrusion (A.R. 25/04/2007 – M.B. 04/07/2007) fixant les conditions d'installation, d'entretien et d'utilisation des systèmes d'alarme et de gestion des centrales d'alarme. Grâce à ces renseignements, les services d'urgence et de police disposent de davantage d'informations leur permettant de réagir efficacement et de manière ciblée en cas de danger.

Dernier délai : 1er mars 2010

Vous avez jusqu'au 1er mars pour procéder à la déclaration.

- Si votre système d'alarme est relié à une centrale d'alarme, c'est celle-ci qui se chargera d'alimenter la banque de données.
- Si votre système n'est pas raccordé à une centrale d'alarme, vous devez faire la déclaration sur www.police-on-web.be.
Vous ne disposez pas d'une liaison internet chez vous, contactez un membre de la famille, un proche, une connaissance.
Votre installateur d'alarme peut aussi vous aider.

A défaut d'autre solution, vous pouvez vous adresser à
Monsieur Serge Gilson
Ecrivain public
Rue de l'Hôtel Communal, 2
Tél. 04 234 92 06

POLICE ON WEB
www.police-on-web.be

Le village de la Province était à Grâce-Hollogne...

Province de Liège

La Province de Liège a entamé, en février 2009, le tour des communes. Le 28 octobre dernier, la 7e étape s'est arrêtée en notre commune, chef-lieu du canton de Grâce-Hollogne. Les Collèges communaux de Grâce-Hollogne, Awans et Flémalle se sont réunis avec le Collège provincial, pendant que le village de la province, installé place du Pérou, ouvrait ses portes au public.

Le Collège commun : une concertation prometteuse

C'est la salle « Le Beaulieu », rue Jean Jaurès, qui a servi de « salle du Collège » pour cette réunion exceptionnelle. Malgré un ordre du jour chargé, les différents bourgmestres, échevins et députés provinciaux ont traité et entamé des discussions sur des sujets aussi variés que les problèmes liés à la propreté, à la mobilité, aux infrastructures, au réseau public de lecture, à la culture, aux sports, au social, à l'enseignement… On soulignera quelques points où une coopération active entre les communes et la province a émergé, principalement suite aux problèmes de propreté rencontrés par les trois communes dans le cadre du développement aéroportuaire et économique ou encore l'éventualité du passage (départ ou arrivée d'étapes) d'une grande course cycliste sur le territoire du canton. La rencontre a également permis de mettre en évidence les domaines d'activités et d'actions des différentes institutions présentes autour de la table, la conclusion de cette réunion, rappelée lors de la conférence de presse par André Gilles, président du Collège provincial : « nous devons nous parler davantage et mettre en réseau nos compétences ».

A la découverte des services provinciaux…

Simultanément à cette rencontre, deux chapiteaux accueillaient les visiteurs venus découvrir les différentes compétences provinciales (22 au total). Le parcours était jalonné d'animations permettant de se faire une idée concrète des services rendus par la Province tels que les sections carrosserie, cuisine, etc. de l'enseignement provincial, l'E.P.A.M.U. (formation des secouristes), la Fédération du tourisme, la Station d'analyses agricoles (analyse de terre), etc. Soulignons la présence d'associations culturelles locales soutenues par la province qui ont participé et brillamment animé la manifestation : l'atelier créatif « La Cave », « les Bleus et Blancs », « l'Harmonie de Hozémont » et l'école « Avenir Dance ». Les visiteurs ont également eu l'opportunité de monter à bord des différents bus de prévention qui sillonnent régulièrement les communes liégeoises : Diabolo Manque, Sex'Etera, Webbus, Bibliobus et le tout nouveau Techni Truck dédié à la valorisation et la promotion des métiers techniques.

En résumé, une journée enrichissante qui plus est, illuminée d'un beau soleil d'automne…
En 2010, la Province continue son périple, pour connaître les prochaines dates, consultez www.prov-liege.be !

D.D.

Le car DIABOLOMANQUE

Séance de travail du Collège :
Georges PIRE, André GILLES, Maurice MOTTARD et Paul-Emile MOTTARD (de g. à dr.)

Inauguration du village
par les autorités provinciales et communales

La participation des associations locales ont contribué au succès du village (ici Mme Etienne, présidente de l'atelier « La Cave »)

Maison'Nette

Notre Agence locale pour l'emploi (ALEm) obtient l'agrément « titres-services » !

Depuis peu, l'ALEm est en mesure de fournir une aide pour diverses tâches domestiques en contrepartie de titres-services. Ce dispositif vise aussi d'autres objectifs : lutter contre le travail au noir, favoriser l'insertion socioprofessionnelle de demandeurs d'emploi de longue durée, rencontrer des besoins individuels, personnels ou familiaux…

Un titre-service pour une heure de travail

Beaucoup de services de proximité se réalisent par le biais du travail au noir. Afin de réagir à ce constat, les pouvoirs publics favorisent la création d'emplois supplémentaires – occupés prioritairement par des travailleurs peu qualifiés – et incitent le particulier à faire effectuer des prestations en toute légalité ceci, en s'adressant à une entreprise agréée.
Grâce à ce système, financé partiellement par les pouvoirs publics, l'utilisateur paye une contribution limitée qui rend ces services accessibles au plus grand nombre.
Si un titre-service coûte 7,50 €, après l'application de la déduction fiscale de 30%, on obtient un coût réel de 5,25 €.

Pour quels services ?

Le ménage, le repassage, la lessive, la préparation des repas, l'entretien des vitres …
(3 heures minimum par prestation).

Coordonnées :
MAISON'NETTE - Agrément n°03787
ALEm A.S.B.L.
Rue Hôtel Communal, 28 (1er étage) - 4460 Grâce-Hollogne
Tél. 04 234 45 95 - E-mail alem@grace-hollogne.be

PREVENTION

Un crédit ça peut être lourd, réfléchissez avant de vous endetter...

economie .be

Gare au surendettement !

L'achat par crédit est devenu pratique courante dans notre société de consommation.
Mais à trop s'endetter, on finit par couler. Gardez votre budget à l'œil et évitez le surendettement ainsi que les pièges qui peuvent vous y plonger.
Des « outils » ont été mis à votre disposition par les pouvoirs publics.

www.troplourd.be

Une initiative du S.P.F. Economie
Ce site internet, très facile d'utilisation, permet au visiteur d'évaluer son risque de surendettement et dispense une série de bons conseils permettant d'éviter la noyade !

Service de guidance budgétaire

Une initiative du C.P.A.S.
Ce nouveau service peut apporter une aide à la gestion quotidienne des dépenses du ménage.
Uniquement sur rendez-vous
Contact : Madame LECHARLIER
Tél. 04.234.05.17

Quand il est trop tard : la médiation de dettes

Une mission du C.P.A.S.
Le service de médiation de dettes assure la gestion des dossiers de surendettement (bilan de la situation financière, contacts avec les créanciers, établissement d'un budget équilibré...), se charge de l'introduction et de la gestion des dossiers auprès du Juge du Tribunal du travail dans le cadre d'un règlement collectif de dettes, avec l'appui d'un juriste.
Permanences tous les jours ouvrables
de 8 heures 30 à 11 heures ou sur rendez-vous.

Contacts : Mesdames HUBENS, PAPS et PIGNOLONI
Monsieur MATHIENNE, secrétaire du C.P.A.S.
Propriété Body
Rue Grande, 75
4460 Grâce-Hollogne
Tél. 04.234.05.17
Fax 04.234.43.32
E-mail secretariat@cpas-gh.be

Service de cohésion sociale

Une nouvelle équipe au service de la population

En place depuis juillet 2009, le service de Cohésion sociale, fort de cinq travailleurs sociaux (un chef de projet, deux assistants sociaux et deux éducateurs de rue), remplace celui de Prévention de proximité. Fonctionnant grâce à un subside régional, la nouvelle structure, créée dans le cadre du Plan de Cohésion, a pour principaux objectifs le développement social des quartiers et la lutte contre toutes les formes de précarité, de pauvreté et d'insécurité.

Par cohésion sociale, on entend l'ensemble des processus qui contribuent à assurer à tous les individus ou groupes d'individus l'accès aux droits fondamentaux : droit à un revenu digne, droit à la protection de la santé, à l'aide sociale et médicale, droit à un logement décent et un environnement sain, droit au travail, droit à la formation, droit à l'épanouissement culturel et social mais aussi au bien-être économique, social et culturel, afin de permettre à chacun de prendre une part active dans la société et d'y être reconnu, et ce quel que soit son origine nationale ou ethnique, son appartenance culturelle, religieuse ou philosophique, son statut social, son niveau socio-économique, son âge, son orientation sexuelle, sa santé ou son handicap.

Pour atteindre ces objectifs, le service a pour mission de veiller à coordonner différentes actions visant à améliorer la situation de la population par rapport à 4 axes :

- l'insertion socioprofessionnelle (ex. : alphabétisation, aide à la recherche d'emploi, actions liées à la mobilité, préformation, etc.) ;
- l'accès à un logement décent (ex. : aide financière au logement, actions visant à améliorer la qualité des logements, logement alternatif, etc.) ;
- l'accès à la santé et le traitement des assuétudes (ex. : accès à la santé pour les personnes en situation précaire, traitement des assuétudes et réduction des risques, santé mentale, aide à domicile des personnes dépendantes, etc.) ;
- le retissage des liens sociaux, intergénérationnels et interculturels (ex. : animations socioculturelles, éducatives ou de quartiers, médiations, actions intergénérationnelles, etc.).

La proximité : l'atout majeur de la nouvelle équipe

Les travailleurs sociaux sont amenés à effectuer un travail :

- de proximité via une présence sur le terrain (la rue) et la rencontre des différents groupes présents sur le territoire (jeunes, moins jeunes, commerçants, comités de quartier, associations de terrain, école, autres…) ;
- d'animateur via l'organisation d'animations socioculturelles, intergénérationnelles ou sportives ;
- d'aide et d'accompagnement pour les personnes précarisées ;
- d'écoute, information, orientation, accompagnement, conseils, médiation.

Première action concrète : l'épicerie solidaire

Depuis octobre, un magasin permet aux plus démunis, pour autant qu'ils remplissent certaines conditions, de s'approvisionner en produits de premières nécessités pour un prix très modique.

En outre, l'équipe assure des permanences sociales ouvertes à la population. Les travailleurs sociaux sont à même de répondre aux citoyens éprouvant des difficultés sociales, juridiques, administratives, financières ou familiales… Ils peuvent aussi fournir une aide et un accompagnement dans des démarches à effectuer.
Les travailleurs sociaux respectent le secret professionnel, interviennent à la demande de la personne et dans le respect de ses choix et convictions.

S.T.

L'équipe : Géraldine Plumacker, Vanessa Chimento, Sandro Turrigossa, Frédéric Arend et Christel Nihoul

Coordonnées :
Service de Cohésion sociale
Rue Joseph Heusdens, 24 4460 Grâce-Hollogne
Tel. : 04 231 48 86 - Fax : 04 231 48 97
Mail : cohesion.sociale@grace-hollogne.be
Chef de projet :
Sandro TURRIGROSSA : 0473 37 21 75
Assistants sociaux :
Frédéric AREND : 0473 37 21 74
Christel NIHOUL : 0478 80 43 25
Educateurs de rue :
Vanessa CHIMENTO : 0474 76 67 37
Géraldine PLUMACKER : 0474 77 61 45

L'épicerie solidaire

«GRÂCE-HOLLOGNE, HAVE GOT A FEELING»

Ce 2 octobre 2009, grâce à la société d'évènementiels Legendz, notre Commune, accueillait David Guetta pour un concert exceptionnel.

Le concept Legendz voyait le jour en 2005, avec pour but de faire découvrir à la population liégeoise, la musique techno et électro. L'équipe Legendz s'est fixée pour objectif la création d'évènements musicaux de grande qualité avec pour thème principal la musique électronique. Convaincu que l'activité nocturne d'une ville comme Liège fait intégralement partie de son rayonnement culturel et artistique, l'équipe s'est concentrée sur le développement de ce projet afin de satisfaire un maximum de Liégeois et les initier à la culture de la musique électronique.

Les soirées Legendz assurent une grande diversité et une attention particulière aux nouvelles tendances. Avec plus de 25 évènements en trois ans et quelques 45 000 entrées, les nuits Legendz sont devenues incontournables en région liégeoise. La programmation propose des artistes internationaux, belges, talents confirmés et découvertes. Quelques uns des plus grands noms de la musique électronique contemporaine, tels que Martin Solveg, Bob Sinclar ou encore David Guetta s'y sont produits. Pour leurs plus belles réalisations, l'équipe a métamorphosé des lieux insolites et inédits en de grandes messes électroniques d'un soir tels que le cinéma Kinépolis à Rocourt, le Palais des Congrès de Liège, la Grand'Poste, l'aérogare de Liege Aiport.

L'artiste David Guetta, DJ international et premier dans les hits parades européens et mondiaux, a fait vibrer ses platines à Grâce-Hollogne dans les halls de la société Weerts située rue Jean de Sélys Longchamps. En effet, après son passage annuel à Ibiza, l'artiste est venu, ce 02 octobre, présenter « One love » son nouvel album sorti dans les bacs en août 2009. Les locaux de la société de transport installée dans la zone Liège Logistics, ont accueilli plus de 9.000 participants venus vivre une nuit endiablée et inoubliable. Ces derniers ont eu l'occasion de découvrir d'autres artistes, moins connus, mais talentueux tels que Compuphonic, Mr Magnetik et surfings Léon. Mais le DJ le plus inattendu fut sans aucun doute, le Ministre Michel Daerden. En effet, « Papa », accompagné de sa fille Aurore, s'est transformé en DJ le temps d'un instant et a parfaitement joué son rôle de « guest star » pour lancer le « show » de David Guetta

S.K.

Au Rwanda

En Somalie

Le dernier survol de Bierset, le 09 septembre 2009

Les ALOUETTES II
quittent définitivement Bierset… et notre ciel.

Une page de l'histoire de l'aviation militaire s'est tournée, le 9 septembre 2009, à la base de Bierset : les Alouettes II, présentes dans notre commune depuis 1995, ont décollé pour la dernière fois, après 50 années au service à la Défense. Comme l'a écrit le Colonel Aviateur Robert Brecx, chef de corps du Wing Heli, un mythe disparaît.

A l'issue de la première Guerre mondiale, l'Armée belge prend conscience de l'importance et de l'avantage sur l'ennemi que représente l'aviation en cas de conflit. Elle se dote rapidement d'avions pour assurer des missions d'observation, de liaison, de photographie et de reconnaissance. En 1959, le Gouvernement franchit un nouveau pas important en décidant d'acheter des hélicoptères de type Alouette II, avec moteur Artouste IIB, à l'époque, l'appareil le plus moderne de sa catégorie. Ces nouveaux appareils équiperont les 4 escadrilles de l'Aviation Légère et remplaceront progressivement les Piper-Cub L-18C. En 1967, 42 nouvelles Alouettes II de type Astazou (moteur plus puissant) viendront compléter le parc des 39 appareils existants.

Cette machine redoutable de simplicité et d'efficacité, comme la qualifie le Sous-lieutenant Aviateur Yvan Monie, est reconnue pour la fiabilité de son moteur à turbine, la facilité de démarrage, la finesse de pilotage, sa capacité d'adaptation aux différentes missions et conditions variées, son habitacle spacieux par rapport au volume (5 places) et sa légèreté. En 50 ans, ces petits oiseaux d'acier auront rendu de nombreux services lors des missions de l'Armée belge, en particulier à l'étranger.

1960 : l'Afrique
Leur première mission étrangère, en Ruanda-Urundi, sera la surveillance des frontières, le maintien de l'ordre, l'évacuation sanitaire, le lancement de tracts, le transport de personnel, de personnalités, la lutte contre les incendiaires… 6800 heures de vol dans des conditions souvent difficiles en raison du relief et du climat !

Parmi les missions les plus importantes, il convient de citer les expéditions en Antarctique (1964), l'évacuation médicale (dite Medevac), les opérations « Red Beans » au Zaïre (guerre civile au Congo en 1978), « Restore Hope » en Somalie (1992 : collecte d'armes, reconnaissance et évacuations sanitaires), « Unamir » au Rwanda (1993 : évacuations des ressortissants belges), « Althea » dans les Balkans (appui aérien en Bosnie-Herzégovine en 2005/2006)…

Alouettes contre sauterelles
L'une des interventions les plus spectaculaires : nos Alouettes contre les sauterelles, en 1988 au Maroc. Des nuées de millions de sauterelles menacent le pays et provoquent des ravages considérables. La Belgique répond favorablement à la demande du Gouvernement marocain, en envoyant deux Alouettes II, aux côtés d'hélicoptères allemands et d'avions français. Une opération réussie : les Alouettes et leurs alliés sortent finalement victorieux de cette bataille hors du commun !

Pendant un demi-siècle, 500 pilotes auront été formés sur les 87 appareils de notre flotte. A partir de 1992 et suite à l'arrivée des Agusta A109 BA, les Alouettes sont progressivement déclassées. C'est en 1995 que le 16e Bataillon d'Hélicoptères de liaison quitte les installations de l'aérodrome de Butzweilerhof pour rejoindre le groupement d'aviation légère à Bierset.
Le nouveau plan directeur de la Défense de décembre 2003 décide que les Alouettes ne seront pas remplacées.
En 2004, le groupement d'aviation légère passe sous le commandement de la Composante Air et devient le Wing Heli, dernière unité au sein de laquelle les Alouettes II effectueront des missions. Le 29 mars 2009, la Défense met en vente les dernières machines dont les trois appareils qui étaient encore opérationnels à Bierset.

Le 9 septembre 2009, les A61 (8.178 heures de vol), A 64 (8.644 heures) et A69 (8.172) ont effectué un dernier survol, celui des adieux, au départ de la base de Bierset.

D.D.

Source : L'Alouette II et la Défense belge 1959 – 2009, éd. Wing Heli, Bierset, 2009

Une fiabilité à toute épreuve !
Sur 50 ans d'utilisation, l'Armée belge a enregistré très peu de perte : seulement 30 % d'appareils détruits et dans la majorité des cas, le facteur humain était à la base de l'accident.

Au service de l'urgence médicale (dans les années 60)

EURO-DIESEL S.A.
Parc d'activité économique
Rue de l'Avenir, 61 - 4460 Grâce-Hollogne
Tél. +32 (0)4 247 79 00 - Fax +32 (0)4 246 20 20
www.euro-diesel.com

EURO·DIESEL

Un anniversaire, une inauguration et... un record du monde !

Quel est le point commun entre le tunnel de Cointe, l'aéroport de Bierset, le C.H.U., Belgacom, Canal+, le ministère belge des Affaires étrangères, l'Institut italien de physique nucléaire, la banque nationale de Bulgarie et l'hôpital de Shangaï ? Etre équipé avec du matériel de la société EURO-DIESEL qui, le 29 octobre dernier, a fêté un triple évènement !

Installée dans notre parc d'activité économique depuis 1990, EURO-DIESEL est l'un des leaders mondiaux de la construction de systèmes d'alimentation de secours qui sont à la pointe de la technologie moderne. L'entreprise, certifiée ISO 9001-2000, emploie 115 personnes à Grâce-Hollogne, dispose de 45 collaborateurs à l'étranger et d'une vingtaine de distributeurs à travers le monde, l'entreprise assurent également la maintenance et l'assistance 24h/24.

20 ans depuis l'installation du premier appareil au tunnel Léopold à Bruxelles !

La spécialité et la force d'EURO-DIESEL, c'est la fabrication du NO-BREAK KS®, un système Dynamic UPS (Uninterruptible Power Supply) : il s'agit d'une machine ressemblant à un groupe électrogène relié au réseau électrique et qui prend instantanément le relais dès que le réseau connaît une défaillance et ainsi assure sans interruption l'apport d'électricité nécessaire. Le premier équipement, NO-BREAK KS® a été installé par EURO-DIESEL, dans les années 80, au tunnel Léopold à Bruxelles. Ce groupe de secours, d'une capacité de 330 kVA (environ 265 kW) permet d'assurer l'alimentation, en continu, du système de ventilation et d'éclairage du tunnel. Depuis cette installation, le produit a évolué pour atteindre des capacités de 2000 à 3000 kVA (1600 à 2400 kW) et l'activité commerciale s'est développée à travers le monde. Les principaux clients sont des entreprises et institutions dont l'activité nécessite un apport fiable en électricité telles que les unités de production sensibles de l'industrie (le textile, les plastiques, l'industrie pharmaceutique, …), les banques et le secteur de la finance (protection de centres de données, bourse...), les aéroports (éclairage de piste d'envol et atterrissage, terminus passagers, radiocommunication...), les centres de données Internet et d'entreprise (call centers, data, hébergement de sites internets...), le domaine des télécommunications (studios d'enregistrement, télévision, télécommunication par satellite...), les hôpitaux (urgence, bloc de chirurgie...), les applications high tech et la science (accélérateurs de particule, centres de recherche...) et la route et le rail (protection de tunnels, signalisation de chemins de fer...).

De nouvelles installations pour répondre à une demande grandissante et permettre de s'adapter à l'évolution du produit…

La cérémonie du 29 octobre était aussi l'occasion d'inaugurer les derniers aménagements. De 2700 m², l'usine passe à 6300 m², permettant ainsi l'augmentation des capacités de production, tout en améliorant l'efficacité et en maintenant la haute qualité du produit.
Les travaux ont débuté en et l'architecture de la nouvelle usine s'intègre avec une parfaite harmonie dans l'environnement existant. Une attention toute particulière a été accordée à la prévention de la pollution acoustique (0 décibel à l'extérieur de l'entreprise en pleine activité).

Et finalement un record du monde !

Lors de la réception, EURO-DIESEL a présenté, dans un show spectaculaire le NO-BREAK KS® le plus puissant au monde. Les clients, venus des quatre coins du monde, ont découvert, en avant première, l'impressionnante machine capable de fournir, en une fraction de seconde, 2400 kW, à une fréquence de 60 Hz. Avec ses 37 tonnes et ses 10 m de long, elle permettra un gain financier appréciable et nécessitera moins d'espace disponible.

Les nouvelles installations abritent d'un pôle de recherche : une démarche prospective qui permet à la société d'assurer ses arrières en s'adaptant en permanence à la demande… pour un développement prometteur.

Grâce à EURO-DIESEL, notre commune s'ouvre une fois de plus sur le monde.

Monsieur Philippe Gillain, fondateur et directeur de Euro-Diesel, visiblement très ému lors du discours inaugural

Monsieur le Bourgmestre et Monsieur Gillain coupent le ruban.

37 tonnes de technologie de pointe pour produire 2400 kW : de quoi alimenter par exemple un village d'environ 500 ménages !